منظمة الأغذية والزراعة للأمم المتحدة
联合国粮食及农业组织
FOOD AND AGRICULTURE ORGANIZATION OF THE UNITED NATIONS
ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE
ORGANIZACION DE LAS NACIONES UNIDAS PARA LA AGRICULTURA Y LA ALIMENTACION

CFS: 90/2
Janvier 1990

Point II de l'ordre
du jour provisoire

COMITE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE MONDIALE

Quinzième session - Rome, 26 - 30 mars 1990

SITUATION ET PERSPECTIVES DE LA SECURITE ALIMENTAIRE MONDIALE

Table des matières

		Paragraphes
I.	FAITS SAILLANTS ET CONCLUSIONS	1 - 14
II.	LA SECURITE ALIMENTAIRE MONDIALE EN 1989/90	
2.1	La production mondiale d'aliments de base connaît une reprise en 1989, mais est encore inférieure à la consommation pour la troisième année de suite	15 - 29
2.2	Troisième baisse successive des stocks céréaliers mondiaux prévue en 1989/90	30 - 34
2.3	Fermeté des cours mondiaux des aliments et stagnation du commerce des céréales	35 - 45
2.4	Accroissement escompté de l'aide alimentaire, mais stagnation des flux d'aide à destination des pays à faible revenu	46 - 48
2.5	La consommation mondiale d'aliments de base progresse légèrement après avoir diminué en 1988/89	49 - 50
2.6	Premières perspectives préliminaires pour 1990/91	51 - 53
III.	SECURITE ALIMENTAIRE DES PAYS EN DEVELOPPEMENT A DEFICIT VIVRIER	
3.1	Stagnation ou baisse tendancielle de la consommation alimentaire dans de nombreux pays à déficit vivrier	54 - 66
3.2	Problèmes spécifiques d'approvisionnement alimentaire	67 - 69
3.3	Perspectives défavorables pour les recettes d'exportation des pays en développement: effet négatif sur la sécurité alimentaire	70 - 74

IV. EVOLUTION RECENTE DES POLITIQUES

4.1 Politiques céréalières nationales 75 - 84
4.2 Négociations d'Uruguay et autres faits nouveaux 85 - 92

TABLEAUX 1. Production, consommation intérieure, échanges et variation des stocks d'aliments de base
2. Stocks céréaliers de report
3. Importations céréalières des pays en développement et flux d'aide alimentaire

GRAPHIQUE 1. Exportations agricoles des pays en développement 1961-88

Note: Le présent document se fonde sur les renseignements disponibles jusqu'à mi-décembre 1989. Une mise à jour sera présentée au Comité à sa quinzième session.

I. FAITS SAILLANTS ET CONCLUSIONS

1. Les faits saillants de la situation et des perspectives de la sécurité alimentaire en 1989/90 sont les suivants:

- Incapacité de la production mondiale d'aliments de base de satisfaire la consommation prévue pour la troisième année de suite, d'où baisse ultérieure des stocks de céréales en 1990.

- Nouvelle diminution de quelque 9 millions de tonnes des stocks mondiaux de céréales à la fin des campagnes 1989/90. A la fin des campagnes 1988/89, les stocks avaient reculé de 95 millions de tonnes, tombant à 18 pour cent de la consommation mondiale, chiffre légèrement supérieur aux estimations d'il y a un an, mais encore faible. Pour la prochaine campagne de prévision, il est prévu que le rapport ne dépassera pas les 17-18 pour cent que la FAO juge nécessaires pour la sécurité alimentaire mondiale. Le niveau des stocks de blé est particulièrement bas.

- Efforts des grands pays producteurs pour stimuler la production, notamment celle de blé.

- Jusqu'ici les perspectives pour les récoltes de 1990 sont favorables.

- Reprise importante de l'aide alimentaire en 1989/90, concentrée en grande partie sur la Pologne et sur certains pays en développement à revenu moyen, mais aucune augmentation prévue pour les pays à faible revenu et à déficit vivrier.

- Possibilités d'intensifier les opérations triangulaires.

- Peu de changements dans le commerce mondial des céréales en 1989/90.

- En dépit d'une légère augmentation, la consommation mondiale d'aliments de base demeure inférieure à la tendance.

- Difficultés pour plusieurs pays en développement fortement tributaires des importations de satisfaire leurs besoins alimentaires en raison du resserrement de l'offre et de la fermeté qui en résulte des prix des céréales et d'autres aliments de base.

- Stagnation ou baisse des tendances de la consommation alimentaire dans nombre de pays en développement, notamment dans les régions Afrique, ainsi qu'Amérique latine et Caraïbes.

- Etat de famine en Ethiopie, grave problème d'approvisionnement au Soudan, au Mozambique et en Angola et - dans une moindre mesure - en Afghanistan, au Liban, au Laos, à Sri Lanka, en Haïti et au Nicaragua.

- Légère amélioration de l'accès à la nourriture des groupes de population chroniquement pauvres et mal nourris dans les pays à faible comme à moyen revenu.

- Légère augmentation des taux d'autosuffisance dans les pays à faible revenu et à déficit vivrier qui toutefois tient à la lenteur de la croissance de la consommation et non pas à l'accroissement rapide de la production; et

- Perspectives défavorables en ce qui concerne l'augmentation des recettes d'exportations agricoles, notamment dans les pays à faible revenu et à déficit vivrier, alors que le coût des importations alimentaires demeure élevé.

2. Les conclusions à tirer de l'analyse de l'évolution de la situation et des perspectives de la situation alimentaire mondiale en 1989/90 sont exposées ci-après.

3. La sécurité alimentaire mondiale dépend de nouveau de façon cruciale du résultat des récoltes de l'année en cours (1990). A supposer que les stocks restent inchangés, il faudrait que la production céréalière progresse de 4 autres pour cent, après un accroissement de 7 pour cent en 1989, uniquement pour que la consommation retrouve son niveau tendanciel. Il reste à savoir si les gains de production entraîneront effectivement une hausse de la consommation ou une augmentation des stocks ou les deux à la fois; cela dépendra de la répartition des augmentations de production entre pays importateurs et pays exportateurs, de la composition par produit des gains, et de l'évolution économique générale influant sur la demande.

4. Les premières perspectives des récoltes de 1990 semblent favorables dans la plupart des régions, mais une modification des facteurs déterminant l'offre et la demande, et notamment de mauvaises conditions atmosphériques, pourraient avoir des effets considérables sur les cours des céréales dans la situation actuelle de l'offre. Il faudra donc suivre de façon continue la situation générale pendant le reste de l'année.

5. L'accroissement de la production mondiale de céréales en 1989 a été principalement dû à des récoltes plus abondantes dans les pays développés. Dans l'ensemble des pays en développement, la production a également progressé, encore que légèrement, pour la deuxième année de suite, grâce aux conditions météorologiques favorables et, dans certains cas, aux mesures prises pour stimuler la production. Comme le prévoit le Pacte mondial de sécurité alimentaire, la responsabilité pour accroître la production vivrière et atteindre la sécurité alimentaire nationale incombe en premier chef aux pays en développement eux-mêmes; toutefois, l'appui de la communauté internationale continue de revêtir une importance cruciale.

6. Des politiques d'ajustement structurel sont mises en oeuvre dans plusieurs pays en développement. Etant donné le rôle décisif de l'ajustement pour assurer la réalisation des objectifs de sécurité alimentaire dans certains pays, les efforts visant à améliorer ces politiques, tout en tenant compte en particulier de la nécessité d'éviter qu'elles ne portent préjudice aux couches les plus pauvres de la population, devraient demeurer des domaines d'action prioritaire.

7. En 1989, l'aide alimentaire augmentera sensiblement, étant donné l'affectation de fonds destinés à l'achat de céréales secondaires excédentaires aux Etats-Unis et l'assistance supplémentaire accordée par la CEE à la Pologne, mais les flux d'aide alimentaire à destination des pays à faible revenu devraient toutefois demeurer au bas niveau de l'année dernière. La Réserve de blé de sécurité alimentaire des Etats-Unis sera encore mise à contribution, uniquement pour maintenir les expéditions de blé au niveau de l'an dernier.

8. Outre les stocks détenus par les exportateurs réguliers, un certain nombre de pays en développement d'Afrique subsaharienne disposent d'excédents (tant pour l'exportation que pour la consommation locale), principalement de céréales secondaires, et plusieurs pays ont besoin qu'on les aide à les écouler. A ce sujet, les possibilités de soutien des donateurs pour des opérations triangulaires, des achats locaux et des accords de troc sont loin d'être épuisées. Une assistance technique et financière est par ailleurs nécessaire pour aider les pays en développement à accroître leurs moyens de stockage et leurs infrastructures de transport.

9. En 1988/89, la hausse des prix des céréales a fait monter de quelque 2,9 milliards de dollars E.-U. le coût annuel global des importations de céréales des pays à faible revenu et à déficit vivrier, cet accroissement représentant plus du double de la valeur de l'aide alimentaire qu'ils ont reçue. D'autres pays en développement ont vu leurs factures d'importations céréalières augmenter de façon analogue. Les cours mondiaux des céréales et de la plupart des autres aliments de base, sans être particulièrement élevés par rapport au passé, demeurent au niveau de l'an dernier, ce qui ne fait qu'aggraver les problèmes financiers et économiques des pays en développement importateurs, et non seulement de ceux appartenant à la catégorie à faible revenu. Le coût élevé des importations entraîne une réduction des importations commerciales de produits d'alimentation humaine et animale dans plusieurs pays et un ralentissement de la croissance des marchés des céréales dans le groupe de pays à moyen revenu.

10. Etant donné la dégradation de la situation économique de nombreux pays en développement, le problème de la sécurité alimentaire mondiale est de plus en plus considéré comme une question de restriction de la demande et de difficulté d'accès aux approvisionnements au niveau national comme à l'intérieur des pays concernés.

11. Au plan national, de nombreux pays se heurtant à des difficultés économiques, à des problèmes de dettes, d'inflation et de devises, se trouvent dans l'incapacité d'approvisionner comme il se doit leur population par le biais du marché international. Il est nécessaire de renforcer l'évaluation de l'impact global de tels facteurs sur la sécurité alimentaire.

12. Au niveau des individus ou des ménages, l'accès à la nourriture s'est également détérioré ces dernières années à l'intérieur des différents pays et un nombre croissant de pauvres sont incapables de satisfaire leurs besoins alimentaires minimums. Même si la proportion de la population du monde en développement vivant dans la pauvreté a reculé ces dernières décennies, le nombre absolu des pauvres et des indigents semble avoir augmenté. Si une importance accrue doit être accordée à la création de

possibilités d'emploi pour que les pauvres et les affamés puissent subvenir à leurs besoins, à court et à moyen terme toutefois, des mesures spécifiques devraient être adoptées pour atténuer leurs souffrances, conformément à l'engagement moral figurant dans le Pacte mondial de sécurité alimentaire.

13. La preuve la plus évidente de la détérioration continue de l'accès à la nourriture - objectif fondamental de la sécurité alimentaire mondiale - est fournie par la stagnation ou la baisse actuelle des disponibilités alimentaires par habitant, notamment en Afrique, ainsi qu'en Amérique latine et dans les Caraïbes. Il ressort par ailleurs de cette situation que l'aide alimentaire, au niveau actuel, ne contribue que de façon limitée à combler l'écart entre les besoins alimentaires de base et les disponibilités dans certains lieux.

14. Si les prix et les recettes d'exportation de produits agricoles ont connu en 1988/89 une reprise considérable, le mouvement à la hausse a toutefois été plus marqué pour les produits agricoles exportés avant tout par des pays développés et non pas en développement. Les perspectives des pays en développement continuent d'être limitées par le système du commerce mondial qui laisse à désirer. L'amélioration espérée de ce système dépend du résultat des négociations d'Uruguay, mais il faut qu'une éventuelle conclusion satisfaisante des négociations actuelles s'accompagne de mesures tenant compte des effets nuisibles possibles sur les pays en développement importateurs nets d'aliments.

II. LA SECURITE ALIMENTAIRE MONDIALE EN 1989/90

2.1 La production mondiale d'aliments de base connaît une reprise en 1989, mais est encore inférieure à la consommation pour la troisième année de suite

15. Les faits survenus en 1989 ont clairement confirmé l'instabilité intrinsèque des marchés mondiaux des aliments de base. Les trois années consécutives (1984, 1985 et 1986) de croissance vigoureuse de la production mondiale d'aliments de base en général, et de céréales en particulier, ont été suivies par deux années de recul de la production, dû aux conditions atmosphériques défavorables ainsi qu'aux mesures d'austérité déterminées par les politiques. La production céréalière a connu en 1989 un redressement, qui s'explique en grande partie par le retour à des conditions atmosphériques plus normales et par un relâchement de la limitation des superficies cultivées, notamment en Amérique du Nord (Tableau 1).

16. L'augmentation de 7 pour cent de la production mondiale de céréales, qui est passée de 1,757 milliard de tonnes en 1988 à 1,877 milliard de tonnes en 1989, n'a néanmoins pas suffi à permettre à la consommation de rejoindre son niveau tendanciel ou même d'égaler la consommation prévue, pour la troisième année de suite. En conséquence, à la fin des campagnes 1989/90, les stocks mondiaux de céréales diminueront encore probablement (voir Section 2.2 ci-après).

17. Le redressement partiel de la production céréalière en 1989 tient en grande partie aux récoltes plus abondantes obtenues par les pays développés d'Amérique du Nord et par l'URSS, et dans une moindre mesure également, par l'Asie, notamment la Chine et l'Inde. Par contre, la production céréalière a fortement reculé en Turquie, alors que celle d'Amérique du Sud a diminué pour la deuxième année de suite en raison surtout des mauvaises récoltes de blé et en particulier de céréales secondaires en Argentine. En Afrique, la

production globale de céréales de 45 pays subsahariens a été supérieure à la moyenne pour la deuxième année consécutive. Dans d'autres régions en développement, la production céréalière a légèrement fléchi. En Europe occidentale, la production devrait être à peu près du même ordre que celle de l'an dernier, en dépit d'une légère baisse dans la CEE.

18. Le redressement de la production en 1989 peut être attribué à toutes les principales céréales. La production de blé a augmenté principalement en Amérique du Nord, en Asie et en URSS. Un accroissement de la production a été réalisé également pour les céréales secondaires grâce à l'amélioration des récoltes d'Amérique du Nord, ainsi que de l'URSS et de l'Afrique du Sud. Par contre, la production de céréales secondaires de la CEE devrait avoir diminué de 7 pour cent. En raison des récoltes plus abondantes en Asie en général, et en Chine en particulier, la production mondiale de riz a progressé.

19. Dans l'ensemble des pays en développement, la production céréalière totale, qui assure 90 pour cent environ de la production totale d'aliments de base de ces pays, a augmenté légèrement pour la deuxième année de suite, atteignant 990 millions de tonnes, contre 982 en 1988 et 934 en 1987, ce qui représente un accroissement de 6 pour cent en deux ans. Dans les pays à faible revenu et à déficit vivrier, la production céréalière de 1989 s'est établie à 750 millions de tonnes, contre 731 en 1988 et 690 en 1987. La progression, de près de 9 pour cent en deux ans, a été bien supérieure au taux d'accroissement démographique de 2,5 pour cent par an.

20. Cette hausse de la production vivrière dans les pays en développement a été due en grande partie à des conditions météorologiques favorables généralisées ainsi qu'aux efforts considérables déployés par les gouvernements pour encourager la production. Dans certains pays, il se peut qu'elle commence également à refléter les politiques d'ajustement structurel adoptées ces dernières années [1]. Ces politiques visent de façon générale, et par le biais de toute une série de mesures, à éliminer la tendance traditionnelle à défavoriser l'agriculture. En ce qui concerne la production vivrière, les politiques de ce type comprennent la libéralisation des prix (Mali, Niger, Nigéria, Somalie et Ouganda) et la réforme ou l'abolition des offices de commercialisation agricole (Nigéria, Tanzanie, Kenya, Sénégal et Somalie). Dans certains cas, l'augmentation de la production agricole est encouragée par le recours aux services de vulgarisation au sens large, qui prévoit des changements dans les méthodes agricoles, ainsi que l'amélioration des facilités de crédit, de la commercialisation et de la fourniture d'intrants. L'accès plus facile à la terre, les améliorations d'infrastructures, et notamment de l'irrigation, des prix rémunérateurs et l'enseignement font également partie des mesures de politique recevant une attention accrue. Il est difficile de quantifier les effets de ces politiques qui devraient libérer le vaste potentiel pour la production vivrière dans les pays en développement. Mais il ne fait aucun doute que le succès de leur mise en oeuvre aiderait sensiblement ces pays à atteindre la sécurité alimentaire.

---

1 Les problèmes d'ajustement structurel, ses coûts sociaux et ses effets sur la sécurité alimentaire ont fait l'objet d'un vaste débat à la quatorzième session du Comité de la sécurité alimentaire mondiale en 1989.

21. La production mondiale de racines et tubercules a progressé de quelque 3 pour cent en 1989, atteignant 148 millions de tonnes (en équivalent grains), surtout grâce à de meilleures récoltes de manioc, de pommes de terre et d'igname. La production d'autres racines et tubercules est demeurée à peu près du même ordre qu'en 1988. Dans les pays développés, elle a augmenté de 4 pour cent, avec des accroissements particulièrement marqués (principalement pomme de terre) en Europe orientale. Dans les pays en développement, la croissance a été plus lente (2,5 pour cent), en dépit d'une hausse de 5 pour cent du manioc, car les autres racines et tubercules n'ont connu qu'une expansion faible ou nulle. Il est plus inquiétant de constater que la production des pays à faible revenu et à déficit vivrier n'a progressé que d'un pour cent en 1989.

22. En Afrique, où le manioc et l'igname sont d'importants aliments de base, la production de racines et tubercules est montée de 3 pour cent environ en 1989, grâce aux bonnes conditions atmosphériques et à l'importance à nouveau accordée aux aliments traditionnels dans plusieurs pays, notamment au Nigéria, en Côte d'Ivoire, à Madagascar et en Tanzanie. Par contre, une baisse de la production a été enregistrée au Bénin, au Burundi et en République centrafricaine. Dans certains pays, la demande accrue de racines et tubercules, qui a été stimulée par les cours élevés des céréales, a également abouti à une hausse sensible des prix de ces produits.

23. En Amérique latine, la production a crû de 4 pour cent en 1989, en raison surtout du redressement de la production de manioc au Brésil provoqué par une hausse sensible des prix en 1988. Une certaine expansion a également eu lieu en Colombie, où la production de pommes de terre et de manioc a progressé, celle-ci étant stimulée par l'introduction récente de prix minimums à la production. Par contre, la production de racines et tubercules a reculé en République dominicaine, en Haïti et au Pérou.

24. En Asie, la production de racines et de tubercules a augmenté de 2 pour cent en 1989, grâce à des récoltes plus abondantes de pommes de terre et de manioc, alors que celle des autres racines demeurait inchangée. En Thaïlande, les récoltes ont été particulièrement bonnes, la production de manioc ayant été stimulée par une demande d'exportation soutenue. Toutefois, la production est demeurée stationnaire en Chine, principal producteur de racines et tubercules.

25. La production mondiale de légumineuses a connu une hausse modérée (3 pour cent), passant à 57,5 millions de tonnes en 1989, grâce à une légère expansion de la production dans les pays en développement (destinée principalement à la consommation humaine), alors que celle des pays développés (servant surtout à l'alimentation du bétail) est demeurée stationnaire. Les prix du marché des légumineuses alimentaires restent relativement fermes mais ceux des légumineuses fourragères ont fléchi.

26. Le marché des huiles et tourteaux d'oléagineux a été caractérisé par un certain resserrement, d'où la fermeté des prix, et après les ponctions effectuées en 1989, il n'y a plus guère de stocks tampons dans lesquels puiser en 1990. Mais le redressement de la production au début de 1989 dans l'hémisphère austral (oléagineux), en Extrême-Orient (huile de palme) et par la suite aux Etats-Unis n'a pas permis de maintenir les prix au niveau élevé du milieu de 1988. En 1990, il devrait y avoir une reprise de la production

(de 5 pour cent pour les huiles et de 9 pour cent pour les tourteaux), ce qui assurerait des disponibilités suffisantes pour satisfaire les besoins de consommation prévisibles et procéder à une reconstitution modeste des stocks.

27. Dans le secteur laitier mondial également, l'année a commencé avec des stocks nettement réduits et en 1989 la production laitière est restée stationnaire. En conséquence, les prix courants à l'exportation de certains grands produits laitiers sont de deux à trois fois plus élevés qu'il y a quelques années. Néanmoins, la production des pays développés dans l'hémisphère nord dépasse encore la demande commerciale. En dépit de la faiblesse des stocks, la perspective de hausses ultérieures des cours mondiaux des produits laitiers semble limitée.

28. Les prix de la plupart des types de viande se sont redressés par rapport à leurs niveaux déprimés de 1988, grâce à la stabilité de la production mondiale de viande. Les principaux facteurs qui expliquent la lenteur de la croissance sont les suivants: politiques gouvernementales visant à réduire les excédents de viande et de lait, hausse des cours mondiaux des aliments pour animaux en 1988/89 et, de façon générale, faiblesse de la demande de consommation de viande. Le volume des produits de l'élevage, de la viande et des produits carnés commercialisés sur le marché international a reculé par rapport à celui de 1988.

29. Un autre marché alimentaire relativement ferme est celui du sucre, les cours mondiaux demeurant dans une fourchette étroite, autour de 14 cents E.-U. la livre durant le dernier trimestre de 1989. Le volume réduit des stocks mondiaux de sucre, les achats de l'URSS, les achats escomptés de l'Inde et, de façon générale, l'offre peu abondante continuent d'influer sur le marché. Les prix devraient demeurer fermes en 1990, mais être sensibles à toute fluctuation de la production et de la demande.

2.2 Troisième baisse successive des stocks céréaliers mondiaux prévue en 1989/90

30. Les stocks mondiaux de report de céréales devraient fléchir pour la troisième année de suite, surtout dans les pays développés. Après une baisse de 53 millions de tonnes en 1987/88 et une autre de 94 millions de tonnes en 1988/89, les stocks mondiaux de céréales devraient diminuer de 9 autres millions de tonnes au cours de la campagne actuelle. Cela représente une réduction cumulative de 35 pour cent en trois ans, les stocks tombant du niveau très élevé de 454 millions de tonnes en 1986/87 à quelque 297 millions de tonnes à la fin des campagnes 1989/90 (Tableau 2). A la fin de 1988/89, les stocks étaient tombés à 18 pour cent de la consommation mondiale, chiffre légèrement plus élevé que l'estimation d'il y a un an, mais encore faible. Selon les estimations pour 1989/90, les stocks mondiaux, par rapport au niveau tendanciel de la consommation en 1990/91 ne devraient pas dépasser les 17-18 pour cent[2], minimum nécessaire, selon la FAO, pour sauvegarder la sécurité alimentaire mondiale.

---

2 Dont 5 à 6 pour cent représentent l'élément "réserve", le reste étant des stocks "d'exploitation" ou de "roulement".

31. Si les stocks de riz semblent devoir augmenter de quelque 5 millions de tonnes en 1989/90, il y aura par contre des réductions substantielles pour les céréales secondaires (10 millions de tonnes) et le blé (3,5 millions de tonnes). La situation de l'offre est particulièrement tendue pour le blé: les stocks détenus par les grands pays exportateurs sont tombés à leur niveau le plus bas depuis 1973/74. Pour maintenir leurs engagements d'aide alimentaire en 1989/90, les Etats-Unis prévoient de puiser jusqu'à 2 millions de tonnes dans la Réserve de blé de sécurité alimentaire, indépendamment des 1,5 million de tonnes prélevées en 1988/89, ce qui épuisera pratiquement cette réserve.

32. La réduction prévue des stocks mondiaux de report de céréales n'intéressera pratiquement que les grands exportateurs, principalement Etats-Unis, Canada et CEE. Les grands exportateurs détiendront environ 43 pour cent des stocks céréaliers escomptés à la fin des campagnes 1989/90. Une légère augmentation est prévue dans les pays importateurs, où la hausse des stocks est nécessaire pour améliorer la stabilité du marché intérieur et parce qu'en raison de la concentration excessive des stocks dans un petit nombre de pays exportateurs, la responsabilité de la sécurité alimentaire mondiale pèse de façon excessive sur ceux-ci. Par ailleurs, on ne saurait surestimer l'importance des stocks, notamment de blé, détenus par les exportateurs dans la mesure où il est d'ordinaire plus facile d'y avoir recours pour satisfaire un accroissement de la demande internationale qu'à ceux des pays importateurs.

33. La diminution actuelle des stocks céréaliers entraîne de façon générale un affaiblissement du rapport entre les disponibilités totales (à savoir stocks de report plus production) et la demande, soit les besoins normaux du marché (c'est-à-dire utilisation intérieure plus exportations). A la fin des années 70 et au début des années 80, ce rapport pour les céréales dans les grands pays exportateurs variait entre 1,30 et 1,40. Mais il est tombé cette année à 1,17, chiffre le plus bas depuis la crise alimentaire mondiale de 1974 (1,07), ce qui tend à limiter tant la capacité des exportateurs de satisfaire une soudaine progression de demande qu'en dernier ressort la sécurité alimentaire mondiale [3]. La situation est particulièrement dramatique dans le cas du blé, pour lequel les rapports comparables concernant les principaux exportateurs sont: un minimum historique de 1,17 en 1989/90, contre 1,25 au plus fort de la crise alimentaire mondiale en 1974/75. La situation est quelque peu tempérée par l'amélioration des niveaux des stocks dans l'ensemble des pays importateurs. Toutefois, le faible volume des stocks de blé détenus par les grands exportateurs limite l'aide alimentaire en blé, qui représente l'essentiel de l'aide céréalière (voir Section 2.4 ci-après).

34. Les stocks céréaliers de l'ensemble des pays en développement devraient progresser pour la deuxième année de suite. A la fin des campagnes 1989/90, ils devraient avoir augmenté de quelque 6 millions de tonnes pour atteindre près de 130 millions de tonnes. Toutefois, l'accroissement sera limité à l'Asie, en particulier à l'Inde, et dans une moindre mesure à l'Indonésie et au Pakistan. Les stocks céréaliers globaux d'autres pays en développement reculeront. Pour l'ensemble de l'Afrique, la baisse des stocks en 1989/90 est estimée à plus de 7 pour cent, en raison des récoltes moins

---

3 Pour plus de détails sur cet indicateur, voir FAO, Vers la sécurité alimentaire mondiale, 1983, pages 66-67.

abondantes en 1989 que l'année précédente. En Amérique latine, un fléchissement des stocks est prévu tant en Argentine qu'au Brésil et donc pour l'ensemble de la région. Les stocks d'Amérique centrale atteindront probablement la moitié de leur niveau de 1987.

2.3 Fermeté des cours mondiaux des aliments et stagnation du commerce des céréales

35. Les trois années (1984, 1985 et 1986) de récoltes céréalières exceptionnelles, qui ont entraîné une augmentation spectaculaire des stocks de report, ont provoqué une forte compétition entre exportateurs sur les marchés, et les cours mondiaux des céréales sont tombés à leur niveau le plus bas en valeur réelle depuis les années 30. Entre 1983 et 1987, les prix des céréales ont chuté de près de la moitié en valeur nominale. Les prix représentatifs du blé ont reculé de 30 pour cent et ceux du maïs et du sorgho de plus de 40 pour cent. En outre, les rabais accordés en vertu des programmes spéciaux d'exportation ont fait baisser les prix payés par plusieurs pays à des niveaux encore plus bas.

36. L'épuisement rapide des stocks qui en a découlé en 1987 et 1988 a entraîné une forte montée des prix en 1988, notamment de blé. Les prix des céréales en général ont continué d'être fermes en 1989, en dépit du redressement de la production mondiale. Les cours de la tonne de blé, qui avaient augmenté de 40 pour cent de novembre 1987 à novembre 1988 (de 120 à 166 dollars E.-U.), sont demeurés à peu près au même niveau en novembre 1989. Les prix à l'exportation du maïs, qui avaient également progressé pendant la même période de près de 40 pour cent (de 82 à 114 dollars E.-U. la tonne), ont reculé à 108 dollars E.-U. en novembre 1989. Les prix du riz thaïlandais sont passés de 208 à 275 dollars E.-U. la tonne de novembre 1987 à novembre 1988, et à 307 dollars E.-U. la tonne en octobre 1989, mais ils sont retombés en novembre 1989 à 280 dollars E.-U. la tonne. Les cours du sorgho sont passés de 71 dollars E.-U. en novembre 1987 à 105 dollars E.-U. en novembre 1989, alors que ceux du soja ont été portés de 195 à 227 dollars E.-U. pendant la même période.

37. A la fin de 1989, les cours des céréales étaient encore un peu plus bas que ceux en vigueur au début des années 80, lorsque la situation tendue du marché pendant la période 1979-81 était grosso modo comparable à l'équilibre instable entre l'offre et la demande d'aujourd'hui. En 1980/81, les prix à l'exportation du blé atteignaient quelque 180 dollars E.-U. la tonne, ceux du maïs 142 dollars E.-U. la tonne et ceux du riz thaïlandais 477 dollars E.-U. En valeur réelle, les cours d'aujourd'hui sont encore plus faibles, étant donné l'inflation et la baisse de la valeur du dollar des Etats-Unis depuis 1980/81 par rapport aux autres monnaies principales.

38. Par ailleurs, les cours actuels des céréales exacerbent les très graves problèmes de devises auxquels se heurtent de nombreux pays en développement, dont l'accès aux débouchés mondiaux des aliments a été dans l'intervalle encore réduit par: la dette extérieure, le ralentissement de la demande de leurs principales exportations, un effondrement récent des prix de certains de leurs principaux produits agricoles d'exportation, la réduction de la demande d'importation due aux programmes d'ajustement structurel, et d'autres avatars économiques et financiers. Le dilemme non résolu demeure: comment concilier le besoin de maintenir les coûts des importations de céréales à des niveaux acceptables pour les pays à faible

revenu et à déficit vivrier avec la nécessité d'assurer des prix rémunérateurs aux principaux exportateurs qui, du moins à court terme, constituent la principale source d'approvisionnement international pour ce groupe de pays.

39. La hausse des prix des céréales en 1988 a fait monter de quelque 2,9 milliards de dollars E.-U. le coût des importations céréalières des pays à faible revenu et à déficit vivrier en 1988/89 et, les prix étant demeurés depuis lors à peu près du même ordre, en 1989/90 également. D'autres pays en développement ont vu leur facture des importations de céréales augmenter de façon analogue. Dans le cas des pays à faible revenu et à déficit vivrier, c'est là plus de deux fois la valeur estimée de l'aide alimentaire totale en céréales qu'ils ont reçue en 1989, ce qui illustre l'importance relative des variations de prix des importations alimentaires par rapport au volume de l'aide alimentaire reçue. Bien entendu, les livraisons actuelles de l'aide alimentaire ne suffisent pas à compenser la forte hausse du coût des importations de vivres.

40. Plusieurs pays à déficit vivrier, dont quelques-uns trouvent de plus en plus difficile d'importer les quantités de denrées nécessaires à maintenir la consommation par habitant, ont fortement ressenti l'effet des prix à l'importation relativement élevés de plusieurs aliments importants qui est venu s'ajouter à d'autres problèmes. Parmi les pays touchés en Afrique, le Kenya et la Zambie par exemple ont récemment limité la distribution de blé aux meuniers afin d'épargner sur les importations de blé, et en Amérique latine, le Pérou a diminué les importations de blé et de céréales secondaires en 1988. La Bolivie, la République dominicaine, l'Equateur, le Ghana, le Honduras et la Sierra Leone ont également souffert de l'offre raréfiée de blé.

41. Quant aux recettes à l'exportation, le mouvement général à la hausse des prix nominaux des produits de base depuis 1987 a été plus marqué pour les produits agricoles exportés avant tout par les pays développés que pour ceux exportés principalement par les pays en développement. De fait, les cours du café et du cacao, parmi les exportations les plus importantes de produits non alimentaires des pays en développement, sont tombés à des niveaux particulièrement déprimés. Pour les denrées non céréalières, la hausse des prix s'explique également par le resserrement de l'offre. La croissance récente des prix de certaines matières premières telles que le coton a été neutralisée par la baisse d'autres produits, par exemple du caoutchouc. En valeur réelle, l'indice global des prix des produits agricoles devrait reculer en 1989/90.

42. Selon les estimations, le volume du commerce mondial des céréales reste pratiquement inchangé en 1989/90. Les échanges globaux sont actuellement prévus à 206 millions de tonnes. Une contraction des importations des pays développés, qui tomberaient de 88 millions de tonnes en 1988/89 à 83 millions de tonnes en 1989/90, serait compensée par un accroissement des importations des pays en développement, qui passeraient de 118 à 123 millions de tonnes, principalement dans le groupe des pays à revenu intermédiaire. Les importations de céréales des pays à faible revenu et à déficit vivrier reculeraient de 3 millions de tonnes pour s'établir à 52 millions de tonnes (Tableau 3).

43. La baisse des importations de céréales des pays développés tient avant tout au recul des importations à destination de l'URSS et de l'Europe occidentale, et notamment à la tendance à long terme au fléchissement des importations de la CEE. L'accroissement des importations de l'ensemble des pays en développement s'explique en grande partie par les achats exceptionnels de la Syrie et de la Turquie prévus pour compenser les déficits de la production intérieure dus à la sécheresse. Les importations de ces deux pays en 1989/90 devraient atteindre respectivement 2 et 3 millions de tonnes. En outre, les importations d'autres pays d'Asie devraient retrouver leur tendance à la hausse en 1989/90, après leur stagnation ces dernières années. Ce sont avant tout les importations de céréales secondaires destinées à l'alimentation animale qui progresseront. En Amérique latine, on prévoit que les importations de blé du Brésil enregistreront une hausse marquée.

44. Selon des estimations provisoires, le commerce mondial du riz en 1990 devrait légèrement reculer (de 5 pour cent) par rapport à son niveau de 1989, mais il dépassera encore le volume moyen des années 80. La Chine, l'Inde et l'Indonésie importeront probablement moins de riz en 1990. Par contre, les importations de l'Afrique augmenteront sans doute, bien que l'importance de l'accroissement dépende des cours mondiaux du riz et de l'aide alimentaire en riz disponible.

45. Les disponibilités exportables de céréales dans le monde devraient suffire à satisfaire la demande d'importation en 1989/90, à condition que quelques nouvelles ponctions soient faites sur les stocks à la fin des campagnes se terminant en 1990. Les disponibilités seront peu abondantes, du moins jusqu'à ce que les récoltes de 1990 soient rentrées, et toute forte augmentation imprévue de la demande d'importation pourrait être difficile à satisfaire. Quant aux exportateurs pris individuellement, les expéditions de céréales secondaires de l'Argentine et de la CEE devraient diminuer en raison de la réduction des disponibilités. Les exportations des Etats-Unis pourraient reculer, étant donné que les ventes d'autres exportateurs, et notamment du Canada, de l'Afrique du Sud et de la Yougoslavie, progresseront alors que les échanges totaux demeureront pratiquement inchangés.

2.4 Accroissement escompté de l'aide alimentaire, mais stagnation des flux d'aide à destination des pays à faible revenu

46. Les disponibilités totales d'aide céréalière en 1989/90, estimées à 11 millions de tonnes, représentent un accroissement sensible par rapport au chiffre de l'an dernier de 9,8 millions de tonnes. Les expéditions des Etats-Unis pourraient se monter à 6,2 millions de tonnes, soit une progression de 0,9 million de tonnes par rapport aux 5,3 millions de l'année précédente. L'aide alimentaire céréalière de la CEE atteindra sans doute 2,8 millions de tonnes contre 2 millions en 1988/89. L'aide du Canada (principalement blé) devrait tomber de 1,2 million de tonnes en 1988/89 à 850 000 tonnes, mais demeurer toutefois supérieure à l'engagement de 600 000 tonnes du Canada en faveur de la Convention relative à l'aide alimentaire. Ces trois grands donateurs assureraient 90 pour cent environ de l'aide totale en céréales.

47. Deux millions de tonnes de céréales (blé et céréales secondaires) ont déjà été engagées en faveur de la Pologne et de pays à revenu intermédiaire et à déficit vivrier comme le Mexique, le Pérou, la Jamaïque, la Tunisie, la Jordanie et les Philippines, ce qui laisse 9 millions de tonnes d'aide céréalière encore à engager. Etant donné la rareté des disponibilités en blé, et en dépit de l'effort consenti par les Etats-Unis pour prélever

des quantités supplémentaires de blé sur sa Réserve de blé de sécurité alimentaire, la totalité de l'augmentation de l'aide céréalière offerte par les Etats-Unis en 1989/90 doit être attribuée aux céréales secondaires. La quantité de blé fournie à titre d'aide par les Etats-Unis pourrait être légèrement inférieure aux 3,8 millions de tonnes livrées en 1989. Etant donné que les besoins d'aide en céréales secondaires des pays à faible revenu et à déficit vivrier pourraient être légèrement inférieurs à ceux de l'an dernier, en raison des récoltes abondantes obtenues en 1989, les expéditions totales d'aide céréalière à ce groupe de pays devraient s'établir en 1989/90 à 7,5 millions de tonnes, chiffre pratiquement inchangé par rapport à celui de l'an dernier (Tableau 3).

48. Les excédents exportables et locaux qui se montent à 1,6 million de tonnes de céréales environ (principalement céréales secondaires) et qui sont détenus par 15 pays d'Afrique subsaharienne - dont plusieurs ont actuellement besoin d'une aide pour les écouler - constituent une source potentielle d'aide alimentaire cette année. Des donateurs ont déjà fourni un soutien financier pour l'exportation de quelque 210 000 tonnes de céréales excédentaires. Néanmoins, à mi-décembre 1989, des excédents considérables de céréales secondaires étaient encore détenus par les pays suivants: Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Kenya, Mali, Niger, Soudan, Tanzanie, Tchad, Togo, Zambie et Zimbabwe. Dans ces conditions, le recours aux opérations triangulaires, aux achats locaux et aux accords de troc devrait être intensifié dans la mesure du possible afin de satisfaire les besoins d'importation de céréales des pays voisins. Cela encouragerait par ailleurs les agriculteurs locaux à continuer de produire des aliments de base et permettrait de réduire la dépendance vis-à-vis des denrées importées qu'il est difficile et coûteux de cultiver sur place.

2.5 La consommation mondiale d'aliments de base progresse légèrement après avoir diminué en 1988/89

49. La consommation mondiale d'aliments de base (consommation humaine directe, alimentation animale et autres utilisations) devrait progresser légèrement, passant de 1 885 millions de tonnes en 1988/89 à 1 923 millions de tonnes en 1989/90 (voir Tableau 1). Cet accroissement tient à une légère progression de l'utilisation de tous les aliments de base.

50. Selon les prévisions, la consommation directe par l'homme d'aliments de base augmentera de 19 millions de tonnes environ pour passer à 951 millions de tonnes pour l'ensemble du monde, mais elle diminuera quelque peu dans les pays développés. L'utilisation totale d'aliments de base (principalement pour l'alimentation de l'homme et des animaux) progressera très légèrement dans l'ensemble du tiers monde et dans les pays à faible revenu et à déficit vivrier, mais l'accroissement (de respectivement 1,8 et 1,7 pour cent) sera inférieur à la croissance de la population dans ces pays (de respectivement 2 et 2,5 pour cent), ce qui laisse supposer une détérioration ultérieure des niveaux de consommation des pauvres et des victimes de la sous-alimentation.

2.6 Premières perspectives pour 1990/91

51. Encore que les perspectives à moyen terme fassent entrevoir une forte augmentation de la production vivrière mondiale, limitée uniquement par la croissance insuffisante de la demande effective, les incertitudes qui subsistent assombrissent les perspectives à court terme, dangereusement compromises par le faible niveau actuel des stocks. Maintenant que la marge

de la sécurité alimentaire mondiale assurée ces dernières années par d'abondants stocks de report est tombée aujourd'hui au niveau minimum jugé nécessaire par la FAO, le maintien de la consommation mondiale de céréales en 1990/91 dépend de façon décisive des récoltes de céréales de 1990.

52. Rien que pour satisfaire la consommation tendancielle par habitant en 1990/91, sans recourir aux stocks, la production mondiale de céréales devrait augmenter de 70 millions de tonnes, soit de 4 pour cent; cet accroissement souhaité dépendra principalement des politiques suivies par les grands pays producteurs, dont un certain nombre (notamment Etats-Unis, Canada et URSS) ont pris ces derniers mois des mesures d'encouragement de la production. En outre, la production accrue n'aura d'effet sur la consommation que si elle entre dans les circuits commerciaux mondiaux.

53. Les superficies consacrées au blé d'hiver ont augmenté considérablement aux Etats-Unis et les conditions de croissance des cultures récemment plantées sont dans l'ensemble favorables dans le monde entier, bien qu'on s'attende à ce que le blé d'hiver souffre d'un manque d'eau dans certaines parties des Etats-Unis. Mais pour atteindre l'accroissement nécessaire de la production mondiale, les superficies cultivées doivent aussi augmenter dans de nombreux autres pays et il faudra que les conditions atmosphériques demeurent normales jusqu'aux récoltes de 1990. C'est pourquoi la sécurité alimentaire mondiale sera encore caractérisée par un équilibre précaire pendant au moins un an.

III. SECURITE ALIMENTAIRE DES PAYS EN DEVELOPPEMENT A DEFICIT VIVRIER

3.1 Stagnation ou baisse tendancielle de la consommation alimentaire dans de nombreux pays à déficit vivrier

54. Etant donné que la situation économique de nombreux pays en développement se détériore rapidement depuis quelques années, le problème de la sécurité alimentaire mondiale, tout en étant encore lié aux contraintes réelles de l'offre et à la faiblesse des stocks de céréales au niveau mondial, est dû de plus en plus à l'incapacité d'un nombre croissant de pays en développement d'acheter suffisamment de vivres sur les marchés internationaux et, à l'intérieur de nombreux pays, au manque d'accès à la nourriture des couches les plus vulnérables de la population.

55. Un grand nombre de pays en développement, surtout mais pas exclusivement dans la catégorie à faible revenu et à déficit vivrier, qui sont aux prises avec la rareté des ressources globales, l'inflation, les difficultés de remboursement de la dette, le chômage croissant, l'ajustement structurel de leur économie, les obstacles au commerce et la stagnation des recettes à l'exportation (en diminution en valeur réelle), n'ont pas réussi à produire ou à acheter les denrées nécessaires pour satisfaire les besoins alimentaires de base de leur population. D'où la stagnation ou la baisse des niveaux de consommation alimentaire et l'augmentation de ceux qui ont de plus en plus difficilement accès aux aliments de base. Cela est particulièrement évident dans les régions lourdement endettées et à forte croissance démographique, comme l'Afrique, l'Amérique latine et les Caraïbes. La dette à long terme de l'Afrique est désormais égale à son produit national brut (PNB), si bien que cette région est celle qui souffre le plus de son endettement. Le taux de croissance de sa population, de 3,25 pour cent par an, est également le plus élevé jamais enregistré pour une région de cette dimension, si bien que la population de l'Afrique a doublé depuis 1965.

56. De nombreux pays en développement continuent de s'efforcer de stimuler la production vivrière, conformément au Pacte mondial de sécurité alimentaire, et certains y sont vraiment parvenus, notamment en Asie. Néanmoins, le taux d'autosuffisance en céréales pour l'ensemble des pays en développement ne s'est pas amélioré durant les années 80, demeurant à quelque 90 pour cent. Pendant cette période, le taux d'autosuffisance du groupe des pays à faible revenu et à déficit vivrier a légèrement augmenté, passant de 91 pour cent au début des années 80 à quelque 93-94 pour cent à la fin de ces années, mais l'accroissement tient à la lente progression de la consommation plutôt qu'à la progression rapide de la production.

57. La situation actuelle de l'offre de céréales dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne peut sembler de façon générale satisfaisante, mais les disponibilités alimentaires par habitant (c'est-à-dire céréales, racines et tubercules et légumineuses) montrent des signes de détérioration dans de nombreux pays à faible revenu de la région. Dans un certain nombre de pays, les chiffres par habitant pour 1989/90 devraient être, selon les prévisions, à peu près du même ordre que ceux de 1983/84-1984/85, année de la grande crise alimentaire en Afrique provoquée par la sécheresse. Les pays appartenant à cette catégorie sont le Congo, l'Egypte, la Guinée équatoriale, le Libéria, le Mozambique et le Togo.

58. Le fait que, dans plusieurs pays de la région, les disponibilités alimentaires par habitant en 1989/90 risquent d'être bien inférieures à celles de la crise alimentaire du milieu des années 80 est encore plus préoccupant. Les pays concernés sont les suivants: Angola, Burundi, Côte d'Ivoire, Comores, Guinée, Madagascar, Maroc, Nigéria, Rwanda, Sierra Leone, Soudan, Tanzanie et Zaïre.

59. Pour l'ensemble des pays à faible revenu et à déficit vivrier d'Afrique, les disponibilités par habitant en aliments de base en 1989/90, soit 164 kg, sont inférieures à la moyenne de 169 kg en 1983/84-1984/1985. Cette diminution tient avant tout à une chute de 10 pour cent des racines et tubercules, alors que les quantités de céréales disponibles par habitant semblent n'avoir guère changé entre ces deux périodes.

60. Les racines, tubercules et légumineuses, produites en Afrique subsaharienne principalement comme cultures de subsistance, représentent entre un tiers et un quart des disponibilités alimentaires totales. La diminution par habitant s'explique par la lente croissance de la production, en raison du manque d'incitations et d'autres problèmes de production et de commercialisation.

61. On a observé récemment une tendance à la baisse des importations de céréales de l'Amérique latine et des Caraïbes, due en partie aux mesures d'austérité adoptées par plusieurs pays. Bien que les revenus moyens par habitant de cette région soient de façon générale plus élevés que ceux de nombreux autres pays en développement, il y a toutefois une forte concentration de la pauvreté, notamment dans les zones urbaines, et 80 millions de personnes environ dans la région vivent encore dans une misère absolue. En 1988 comme en 1989, le produit intérieur brut (PIB) par habitant a diminué de 0,6 pour cent par an. Pour les pays à faible revenu et à déficit vivrier de la région, les disponibilités par habitant d'aliments de base en 1989/90 n'atteignent que 126 kg, contre plus de 130 kg au début

des années 80. Ces chiffres sont sensiblement plus bas également dans plusieurs pays à revenu intermédiaire de cette région. Les données comparables pour l'Asie n'ont guère changé par rapport aux années précédentes, alors qu'il y a eu une certaine amélioration au Proche-Orient.

62. Les chiffres relatifs aux disponibilités moyennes nationales par habitant dissimulent les difficultés croissantes de ravitaillement et la dégradation de l'état nutritionnel à l'intérieur des pays, notamment dans les zones rurales qui n'ont pas suffisamment accès aux vivres, en raison de la faiblesse du pouvoir d'achat, des problèmes logistiques et/ou des troubles civils. La malnutrition est souvent très répandue dans ces zones, en particulier parmi les travailleurs sans terre et les petits agriculteurs des zones reculées.

63. Les problèmes de sécurité alimentaire existent non seulement en raison de l'offre insuffisante et des difficultés de distribution des vivres au niveau national, mais également parce que de nombreux ménages pauvres dans les zones rurales et urbaines n'ont pas la possibilité de produire ou d'acheter suffisamment d'aliments. Les carences nutritionnelles, dues à la consommation alimentaire insuffisante des ménages, sont exacerbées par les maladies liées à la malnutrition. D'après des indices indirects, l'accès à la nourriture au niveau des ménages ne cesse de se dégrader dans tout le tiers monde, au fur et à mesure que la pauvreté gagne en quantité et en intensité.

64. On trouve des îlots de pauvreté avec un accès limité aux disponibilités alimentaires même dans des pays détenant actuellement des excédents de céréales. Le problème s'aggrave de plus en plus. Par exemple, dans les années 70, le nombre des Africains ayant une alimentation insuffisante a augmenté à un rythme bien inférieur à la croissance de la population. Dans les années 80 toutefois, tant la proportion que le nombre total des Africains ayant un régime alimentaire déficient devraient avoir augmenté.

65. Dans de nombreux pays en développement, la tendance à la baisse de la consommation alimentaire au cours des cinq dernières années environ tient à l'évidence aux taux de croissance encore insuffisants de la production vivrière locale; à la faiblesse de leur secteur d'exportation qui devrait leur permettre d'obtenir des devises et ainsi de financer les importations nécessaires; et au rôle limité que joue l'aide alimentaire dans le comblement de l'écart croissant entre les besoins alimentaires de base et les disponibilités commerciales.

66. L'effet combiné des prix élevés des céréales et des difficultés économiques que connaît le tiers monde de façon générale a obligé certains pays à réduire l'importance de l'élevage traditionnel ou nouveau, qui dépend des céréales importées commercialement et d'autres aliments concentrés pour le bétail. L'aviculture en particulier, qui a souvent une place prioritaire dans le développement de l'élevage en raison de ses besoins relativement faibles en aliments pour animaux par unité de production, a souffert dans la plupart des régions d'Afrique, ainsi que d'Amérique latine et des Caraïbes. Si cette tendance devait se poursuivre, elle risquerait de compromettre la diversification et l'amélioration des régimes alimentaires et de réduire la capacité de croissance de certains des débouchés prometteurs pour les céréales.

3.2 Problèmes spécifiques d'approvisionnement alimentaire

67. Un certain nombre de pays à faible revenu et à déficit vivrier ont souffert en 1989 de graves pénuries alimentaires et d'autres difficultés liées à leur vulnérabilité économique et financière. En Ethiopie, la famine qui a sévi dans la majeure partie de l'Erythrée et dans de grandes zones du Tigré risque de se prolonger au moins jusqu'à la récolte en octobre 1990. Seule une vaste initiative internationale de secours peut conjurer des pertes en vies humaines étendues. Un recul marqué de la récolte céréalière de 1989 dans le Soudan occidental continue de poser de sérieux problèmes de ravitaillement à Darfour et Kordofan. Les populations touchées par les troubles dans le Soudan méridional auront besoin de secours alimentaire d'urgence pendant toute l'année 1990, alors qu'une aide spéciale des donateurs est nécessaire pour faciliter le transport des vivres des zones excédentaires aux zones déficitaires. Le Mozambique se heurte à de graves problèmes de sécurité alimentaire locale, qui touchent d'une manière ou d'une autre la moitié environ de tous les ménages. Les taux élevés de malnutrition chronique (entre 40 et 60 pour cent) prouvent à l'évidence l'extrême précarité de l'état nutritionnel des familles mozambicaines, ce qui laisse supposer que même des aléas mineurs pourraient entraîner une famine massive. Actuellement, les stocks alimentaires du Mozambique s'épuisent rapidement, alors que les annonces et livraisons d'aide alimentaire sont encore inférieures aux besoins. La situation demeure également critique en Angola.

68. Les invasions de criquets pèlerins en Afrique ont été jugulées, du moins temporairement. Ailleurs, de graves problèmes d'approvisionnement alimentaire continuent d'affliger certaines parties de l'Afghanistan, du Liban, les régions méridionales du Laos et Sri Lanka. Les disponibilités alimentaires sont également précaires en Haïti et au Nicaragua, à la suite des mauvaises récoltes de 1989. Les disponibilités alimentaires sont encore exiguës au Pérou, où le gouvernement a lancé un "programme de compensation sociale" pour atténuer les difficultés auxquelles se heurtent les secteurs les plus touchés de la population. Une aide alimentaire d'urgence approuvée par le Directeur général de la FAO et prélevée sur les ressources du Programme alimentaire mondial est actuellement accordée à 17 pays d'Afrique, huit pays d'Asie et trois pays d'Amérique centrale.

69. A mi-décembre 1989, les contributions totales à la Réserve alimentaire internationale d'urgence (RAIU) pour 1989 se montaient à 417 420 tonnes de céréales et 34 000 tonnes d'autres produits alimentaires. Des contributions de plus de 100 000 tonnes de vivres ont également été annoncées en faveur de la RAIU de 1990. En outre, conformément aux procédures arrêtées par le Comité des politiques et programmes d'aide alimentaire à sa vingt-septième session de mai 1989 concernant le volume des ressources affectées aux besoins des opérations prolongées en faveur des réfugiés et personnes déplacées, 20 projets, représentant un engagement de 379 742 tonnes de denrées, ont été approuvés à mi-décembre 1989, pour être principalement mis en oeuvre en 1990. Les contributions à cette fin doivent être annoncées séparément, en plus de celles biennales en faveur des ressources ordinaires du PAM. En décembre 1989, les pays dont les besoins alimentaires dus à des crises naturelles et provoquées par l'homme n'étaient pas satisfaits étaient les suivants: Afghanistan, Angola, Bangladesh, Ethiopie, Haïti, Laos, Lesotho, Liban, Mozambique, Nicaragua, Niger, Pérou, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Sri Lanka et Viet Nam.

3.3 Perspectives défavorables pour les recettes d'exportation des pays en développement: effet négatif sur la sécurité alimentaire

70. La rareté des devises qui résulte du poids énorme de la dette extérieure et des perspectives défavorables d'écoulement de certains de leurs principaux produits d'exportation continuera de limiter les importations alimentaires commerciales de la plupart des pays en développement. Le taux généralement élevé du service de la dette et seule une légère augmentation des nouveaux prêts ont une fois de plus provoqué un transfert négatif de ressources des pays en développement, qui, selon les estimations de la Banque mondiale, a atteint le chiffre record de 50,1 milliards de dollars E.-U. en 1988 contre 38,3 milliards en 1987.

71. Les pays industrialisés, par exemple la Convention de Lomé de la CEE et le Système généralisé de préférences, ont accordé à de nombreux pays en développement toute une série de préférences et de concessions commerciales. Par ailleurs toutefois, des mesures fortement protectionnistes continuent de dominer les politiques de la plupart des pays industrialisés, tant en agriculture que dans le secteur manufacturier, au détriment des possibilités d'exportation des pays en développement. A titre d'exemple, on peut citer des "mesures de sauvegarde" spécifiques, des accords bilatéraux pour les textiles et l'Arrangement multifibre plus strict, les contingents incertains pour le sucre et d'autres produits agricoles, les accords de limitation volontaire concernant le manioc et certaines matières premières non agricoles comme l'acier, ainsi que les subventions à l'exportation. Selon la Banque mondiale, la part des exportations des pays en développement qui se heurte à des obstacles non tarifaires est de 20 pour cent environ, soit à peu près le double de la part des exportations des pays industrialisés. Encore plus élevée (26 pour cent) est la proportion correspondante des exportations agricoles des pays en développement touchés par des obstacles non tarifaires, contre 18 pour cent pour les produits manufacturés.

72. La multiplication des arrangements commerciaux bilatéraux et le poids croissant des obstacles non tarifaires aux exportations des pays en développement soulignent l'importance des Négociations commerciales multilatérales d'Uruguay. En particulier, des progrès dans le domaine de l'agriculture et des produits tropicaux pourraient contribuer à revitaliser l'économie d'exportation et les secteurs ruraux des pays en développement. Par ailleurs toutefois, il faut mettre au point des moyens de tenir compte des effets négatifs que la réforme du secteur agricole peut avoir sur les pays importateurs nets de vivres.

73. Dans l'intervalle, les perspectives à court terme relatives aux recettes d'exportation agricole des pays en développement, après s'être améliorées en 1988, ne sont pas encourageantes, étant donné le ralentissement prévu du taux de croissance économique des pays industrialisés, l'abondance persistante de l'offre de certains produits tropicaux, notamment café et cacao, l'inélasticité de l'offre de certains produits et les obstacles existants au commerce.

74. Les recettes d'exportation agricole des pays en développement (en valeur nominale), qui sont demeurées stationnaires durant les années 60, à quelque 16 à 17 milliards de dollars E.-U. (voir Graphique 1), ont augmenté très fortement pendant les années 70 pour passer à plus de 70 milliards de dollars par an. Elles sont restées de nouveau stationnaires, entre 70 et 75 milliards de dollars E.-U., jusqu'en 1987, mais ont progressé à la suite de la croissance économique plus marquée et de la sécheresse en Amérique du

Nord pour atteindre 84 milliards de dollars E.-U. en 1988, en raison surtout du redressement des cours du sucre, des oléagineux et des huiles, de la viande et du caoutchouc. C'était là toutefois des gains à court terme, qui ne pouvaient guère persister en 1989 en raison de l'effondrement des cours du café et du cacao en 1989 et d'une baisse des prix des oléagineux et des huiles par rapport aux niveaux élevés de 1988. Il semble donc que les recettes d'exportations agricoles des pays en développement aient peut-être légèrement reculé en 1989 et que la tendance à la baisse en valeur réelle se soit poursuivie.

IV. EVOLUTION RECENTE DES POLITIQUES

4.1 Politiques céréalières nationales

75. Les modifications apportées aux politiques céréalières nationales ont avant tout un effet sur la sécurité alimentaire du pays lui-même, mais les changements qui se sont produits dans les grands pays producteurs et consommateurs ont souvent des répercussions plus vastes. Les deux types de changements de politique sont examinés ci-après.

A. Politiques commerciales

76. Le principal fait survenu l'an dernier est sans aucun doute l'accord conclu lors de l'examen à mi-parcours dans le cadre des Négociations commerciales multilatérales d'Uruguay en avril 1989 qui est décrit de façon plus détaillée dans la Section 4.2 ci-après. Les pays développés participants se sont engagés à faire en sorte de ne pas dépasser les niveaux actuels de soutien et de protection du secteur agricole sur le plan intérieur et à l'exportation; c'est là un fait qui, à court terme, revêt une certaine importance.

77. Les pays développés exportateurs ont l'année dernière apporté quelques changements appréciables à leurs politiques d'exportation, mais c'est surtout à cause de la hausse des cours mondiaux des céréales que les subventions ont diminué par rapport à 1988. Ainsi, les restitutions de la CEE sur les exportations de blé se montaient à 44 ECU (55 dollars E.-U.) la tonne en octobre 1989, contre 59 ECU (74 dollars E.-U.) pendant la même période de 1988. Les primes pour le blé au titre du Programme de promotion des exportations étaient en moyenne de l'ordre de 10-20 dollars E.-U. la tonne de janvier à octobre 1989 contre 25-40 dollars E.-U. pendant la même période de l'année précédente. Au Canada, les producteurs de céréales des Provinces occidentales paieront en 1989/90 une part accrue de leurs frais de transport subventionnés (30 pour cent au lieu de 24).

78. Quant aux pays exportateurs en développement, le principal changement concerne la tendance de plusieurs d'entre eux à libéraliser le commerce d'exportation. En Thaïlande par exemple, les ventes de riz de gouvernement à gouvernement ont été ramenées à 4 pour cent seulement des exportations totales (janvier-août 1989), contre 23 pour cent pendant la même période de l'année précédente. Au Pakistan, la forte taxe sur les exportations privées de riz a été abolie et d'autres mesures ont été prises pour faciliter l'exportation de riz par des négociants privés. L'Inde a également assoupli sa réglementation pour les exportations de riz basmati et de riz ordinaire, encore que pour celui-ci elle ait introduit un prix minimum à l'exportation assez élevé. Le Viet Nam a libéralisé l'exportation de riz, si bien que les ventes à l'étranger ont rapidement augmenté et que

le Viet Nam est devenu le troisième exportateur mondial de riz en 1989. Fait exception l'Argentine qui a de nouveau imposé des taxes à l'exportation relativement élevées pour les céréales, bien que le gouvernement entende réduire celles-ci en 1989/90.

79. Quant aux politiques d'importation, le commerce a été caractérisé l'an dernier par une tendance générale à la libéralisation. Le Canada n'assujettit plus à licence les importations d'avoine. Israël a privatisé les importations de grains pour l'alimentation animale. En Chine, les négociants provinciaux sont désormais autorisés à importer directement du riz, après avoir obtenu l'autorisation de l'Office central CEROILS. La Tanzanie (Zanzibar) a mis fin au monopole d'Etat des importations de blé et de riz. La Sierra Leone a annoncé que le gouvernement ne se chargera plus de l'importation commerciale de riz. Sri Lanka a maintenant aboli pratiquement toutes les restrictions aux importations privées de riz. Le Togo a libéralisé les importations de divers types de riz à la fin de 1988. Enfin, plusieurs pays ont abaissé les obstacles tarifaires et autres pour les céréales. Le Brésil a ramené de 15 pour cent à zéro le droit d'entrée du maïs. L'Equateur a augmenté ses contingents mensuels d'importation de blé. Le Japon a supprimé ses taxes sur le maïs qui est à la base d'aliments pour animaux jusqu'à concurrence de 800 000 tonnes par an. La République de Corée a abaissé de moitié son droit d'entrée du riz. Les importations de sorgho du Mexique ne sont plus assujetties à licence.

80. Quelques changements ont été apportés aux politiques de commercialisation. L'Australie a libéré le marché intérieur du blé. Le Canada a mis fin à l'intervention de l'Office canadien du blé sur le marché de l'avoine. Indépendamment de la privatisation de l'office para-étatique des grains au Portugal, la principale modification apportée aux politiques de commercialisation de la CEE a été la réduction d'un mois, à partir de 1989/90, de la période d'intervention sur les prix d'achat. Le Gouvernement égyptien a interdit l'utilisation de blé pour l'alimentation animale. Au Nigéria, le gouvernement a annoncé un certain nombre de mesures propres à améliorer la commercialisation.

B. Politiques de production

81. A la suite en partie du resserrement du marché mondial des céréales, ainsi que des efforts de développement en cours, de nombreux pays en développement ont pris de nouvelles mesures pour encourager l'expansion de la production. La Chine a décidé par exemple d'accroître le nombre des "bases de grains" (superficies destinées à recevoir des assortiments spéciaux d'intrants). En Colombie, de nouvelles zones ont été mises en culture pour la production de riz et les agriculteurs ont reçu un soutien institutionnel spécial. Le Costa Rica a adopté son Programme national sectoriel pour orienter le crédit et l'appui à la production vers certains produits, notamment les céréales. Le Ghana a lancé des programmes en vue d'améliorer le crédit, la livraison d'intrants, la vulgarisation et la commercialisation. L'Inde a élargi le champ de son programme spécial de production de céréales vivrières en 1989/90. Au Maroc, le gouvernement a haussé le prix de soutien du blé mais a cessé de fixer un prix de soutien pour la culture importante de l'avoine à la suite de la récolte exceptionnelle de 1988. Le Myanmar (ex-Birmanie) a réintroduit l'acquisition de riz par le gouvernement à des prix sensiblement majorés. Les Philippines ont introduit un programme de productivité du riz pour encourager la production de paddy de saison sèche en 1989/90. Au Viet Nam, les agriculteurs ont été autorisés à louer des terres pour la riziculture et à vendre leurs produits

hors de leur district; les taxes sur les cultures ont en outre été réduites et des intrants fournis à des conditions de faveur. Une exception toutefois: le Libéria, où l'Office de commercialisation des producteurs a cessé d'acheter le riz local faute de fonds.

82. En Europe orientale et en URSS, le secteur agricole a connu récemment plusieurs changements de politique. En Pologne, il a été décidé de payer à partir d'avril 1989 les prix du marché libre aux agriculteurs et d'étendre la superficie cultivée par des méthodes intensives. En avril 1989, des modifications de politique potentiellement très importantes ont été annoncées en URSS. Les principales décisions portaient sur l'encouragement du crédit-bail, la réorganisation de l'administration, et la réforme des prix, notamment l'abolition du GOSAGROPROM. On pense de façon générale qu'il faudra un certain temps avant que ces réformes aient un impact réel. A court terme, l'URSS a principalement recours à l'expansion des superficies dans le cadre de son Programme technologique intensif. En Albanie, les travailleurs des brigades agricoles et horticoles pourront désormais notamment obtenir des primes à la production lorsque les objectifs du plan sont dépassés et une fois pris en compte les dépassements de crédits et de besoins d'investissement. La Bulgarie elle aussi accorde une priorité plus élevée dans son plan de 1989 aux céréales; à l'avenir, un plus grand nombre d'exploitations devront travailler à la tâche et seront régies par un bail à terme.

83. Les pays développés à économie de marché ont réagi de diverses manières à la hausse des cours mondiaux des céréales. En Australie, depuis juillet 1989, un nouveau système a été mis en place selon lequel le gouvernement ne garantira plus le prix à la production mais les emprunts de l'Office australien du blé (AWB) sur la base d'un pourcentage du produit net escompté et mis en commun de la vente de blé. La CEE a abaissé de 3 pour cent en 1989 les prix d'intervention de base des céréales exprimés en unités monétaires européennes (ECU), car la production a dépassé en 1988 la quantité maximum garantie de 160 millions de tonnes de grains. En outre, elle a réduit de 12,5 pour cent les majorations mensuelles du prix d'intervention, ce qui a également pour effet d'abaisser le montant moyen reçu par les agriculteurs qui décident de vendre leurs céréales aux organismes d'intervention. Toutefois, l'effet de la baisse des prix d'intervention a été dans une certaine mesure compensé dans quelques pays membres par la dévaluation de leur "taux vert" (c'est-à-dire le montant de la monnaie nationale par ECU utilisée pour convertir en monnaies locales les prix communs agricoles exprimés en ECU). Le Japon a gelé son prix de soutien du riz mais a abaissé celui pour le blé encore que son niveau demeure très élevé. L'Afrique du Sud a diminué les prix à la production de blé et de maïs pour 1989/90. Par ailleurs, le gouvernement a passé par profits et pertes les dettes importantes de l'Office du maïs dues à ses activités de soutien du marché. Enfin, outre les décisions concernant les prix et les superficies cultivées annoncées en 1988, les Etats-Unis prévoient un certain nombre de mesures pour venir en aide aux agriculteurs ayant subi de graves pertes à la suite de la sécheresse de l'été 1988.

84. Jusqu'ici, on ne dispose que de peu de données sur les changements de politique de production concernant les cultures de 1990. La décision des Etats-Unis de limiter leur Programme de réduction des superficies de blé afin que les agriculteurs puissent planter 95 pour cent de la superficie de référence en 1990 au lieu de 90 en 1989 est particulièrement importante. En outre, les agriculteurs peuvent dépasser les 95 pour cent de la superficie de référence (et renoncer à leur droit au paiement compensatoire pour ce dépassement) jusqu'à un maximum de 105 pour cent de cette superficie. Par

ailleurs, les Etats-Unis n'ont pas modifié les dispositions de leur Programme de réduction des superficies cultivées pour d'autres céréales. Certains autres pays ont en outre annoncé des mesures visant à stimuler la production de 1990, notamment réduction des taxes à l'exportation en Argentine, soutien accru au Brésil du riz et du manioc, hausse des prix de soutien des céréales en Colombie et du blé au Pakistan. Par contre, conformément à sa politique de stabilisation, on peut s'attendre à ce que la CEE abaisse ses prix d'intervention de 3 pour cent (exprimés en ECU) en 1990 car, selon des estimations officielles, la production totale de céréales en 1989 a dépassé le seuil, soit 160 millions de tonnes.

4.2 Négociations d'Uruguay et autres faits nouveaux

85. En ce qui concerne le commerce international en 1989, l'ensemble des accords conclus à la Réunion à mi-parcours des Négociations commerciales multilatérales d'Uruguay en avril 1989, qui pourraient avoir de vastes répercussions sur l'alimentation et l'agriculture, revêtent une importance particulière. On est parvenu à des accords sur les objectifs et la portée des négociations sur l'agriculture pour les éléments à long et court terme, ainsi que les règlements sanitaires et phytosanitaires.

86. Quant à la réforme à long terme, l'objectif convenu consistait à "établir un système de commerce des produits agricoles qui soit équitable et axé sur le marché" et à "arriver, par un processus suivi s'étendant sur une période convenue, à des réductions progressives substantielles du soutien et de la protection de l'agriculture, qui permettraient de remédier aux restrictions et distorsions touchant les marchés agricoles mondiaux et de les prévenir". Un programme de travail permettant de réaliser cet objectif à long terme a été élaboré. Les participants ont été invités à formuler, d'ici à décembre 1989, des propositions détaillées pour la réalisation de l'objectif à long terme. A la fin de 1990 au plus tard, les participants devraient se mettre d'accord sur le programme de réforme à long terme et sur un délai pour son exécution. La première tranche des engagements convenus au sujet du programme de réforme à long terme devrait être mise en oeuvre en 1991.

87. A court terme, c'est-à-dire jusqu'à l'achèvement des négociations d'Uruguay, les niveaux actuels de soutien et de protection du secteur agricole sur le plan intérieur et à l'exportation ne devaient pas être dépassés. En particulier, les obstacles tarifaires et non tarifaires à l'accès aux marchés ne devaient pas être intensifiés, ni étendus à d'autres produits, alors que les prix de soutien à la production ne devaient pas être majorés. Les pays en développement n'étaient pas censés souscrire aux engagements à court terme. Les participants étaient tenus de notifier les dispositions prises pour leur permettre de remplir les engagements à court terme d'ici au mois d'octobre 1989.

88. En ce qui concerne les réglementations sanitaires et phyto-sanitaires, l'accord conclu en avril 1989 prévoyait l'approbation de l'harmonisation des réglementations nationales en tant qu'objectif à long terme et d'un programme de travail contenant sept objectifs particuliers. Il s'agissait du développement de l'harmonisation des réglementations et mesures sanitaires et phytosanitaires, sur la base de normes appropriées établies par les organisations internationales compétentes, et du renforcement de l'Article XX du GATT sur les exceptions générales, de façon que les mesures destinées à la protection de la santé et de la vie des personnes et des animaux et la préservation des végétaux soient conformes à des preuves scientifiques solides et s'appuient sur des principes d'équivalence appropriés.

89. Depuis l'accord d'avril, plusieurs pays ont formulé des propositions sur les six principaux domaines de négociations: modalités et utilisation d'une mesure globale du soutien; règles et disciplines du GATT renforcées et rendues plus efficaces dans la pratique; tarification, soutien découplé du revenu et autres moyens d'adapter le soutien et la protection; modalités d'un traitement spécial et différencié en faveur des pays en développement; moyens de tenir compte des effets négatifs possibles du processus de réforme

sur les pays en développement importateurs nets de produits alimentaires; et réglementations sanitaires et phytosanitaires. En outre, un certain nombre de participants ont également notifié ce qu'ils ont entrepris dans le domaine des actions à court terme.

90. L'autre fait important ayant une incidence sur l'alimentation et l'agriculture a été l'évolution de la crise internationale de la dette. Il semble qu'il y ait eu un ralentissement de la croissance de l'endettement global. Ainsi, la dette extérieure totale des pays en développement a continué d'augmenter en 1988, mais à un rythme plus lent. S'établissant à 1 240 milliards de dollars E.-U. (estimation du FMI), elle n'a progressé que de 1 pour cent en valeur nominale. L'accroissement des recettes totales d'exportation des pays en développement a été considérable en 1988, mais les taux d'intérêt sont demeurés relativement élevés également. Ainsi, le ratio du service de la dette n'a diminué que pour l'Asie, où un autre fléchissement modeste est attendu en 1989. Les ratios du service de la dette se sont sensiblement détériorés en 1988 pour l'Afrique, ainsi que pour l'Amérique latine et les Caraïbes, tout comme pour le Groupe des 15 pays fortement endettés également. L'immense écueil que constitue la dette continue donc de limiter fortement l'aptitude des pays en développement à mettre en oeuvre des mesures de sécurité alimentaire.

91. Le problème encore non résolu de la dette a fait l'objet d'un débat et de négociations intenses ces derniers mois. L'initiative Brady (mars 1989) demandait le soutien du FMI et de la Banque mondiale pour fournir des fonds, dans le cadre de leurs programmes de prêt à l'appui de réformes, aux fins de la réduction de la dette ou du service de la dette. Ces fonds seraient accordés, avec de nouveaux prêts des banques, aux pays endettés qui acceptent des programmes d'ajustement économique appuyés par les institutions de Bretton Woods. Des transactions sur ce modèle ont été conclues entre quelques grands débiteurs (par exemple Mexique, Philippines) et leurs banques créditrices, alors que d'autres pays (notamment Chili, Equateur, Uruguay) ont engagé également des négociations analogues pour la réduction de la dette. La Banque mondiale et le FMI ont tous deux décidé de fournir des ressources à l'appui de la réduction de la dette et du service de la dette, grâce à des programmes de "mise en réserve" qui réaffectent les fonds à ces fins, ainsi que grâce à des fonds supplémentaires ayant fondamentalement le même but.

92. Etant donné les difficultés économiques et financières actuelles, l'Aide publique au développement (APD) continue d'avoir une importance décisive pour les pays en développement. Les décaissements nets d'APD provenant des pays CAD en faveur des pays en développement et des institutions multilatérales sont passés de 41,5 milliards de dollars E.-U. en 1987 à 47,6 milliards en 1988. Compte tenu des variations des prix et des taux de change par rapport au dollar des Etats-Unis, cela représente une progression de 6,7 pour cent en valeur réelle, soit un accroissement assez important, qui témoigne en partie de la concentration sur les institutions multilatérales des contributions des donateurs en 1988. Toutefois, l'APD en pourcentage du PIB des pays de l'OCDE n'a encore représenté que la moitié environ de l'objectif fixé de 0,7 pour cent.

TABLEAU 1 – PRODUCTION, CONSOMMATION INTERIEURE, ECHANGES ET VARIATION DES STOCKS D'ALIMENTS DE BASE

	Production			Consommation intérieure totale			Consommation intérieure alimentaire			Echanges			Variation des stocks céréaliers		
	1987	1988	1989 chiffres prov.	1987/88	1988/89	1989/90 prévi-sions	1987/88	1988/89	1989/90 prévi-sions	1987/88	1988/89	1989/90 prévi-sions	1987/88	1988/89	1989/90 prévi-sions
PRODUITS	(millions de tonnes)														
Total aliments de base 1/ (paddy)	2 002.0	1 956.3	2 080.6	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--
Total aliments de base 1/ (riz usiné)	1 847.0	1 793.4	1 913.0	1 898.1	1 885.2	1 923.1	912.4	932.3	951.0	200.6	222.5	223.0	--	--	--
Total céréales (riz usiné)	1 646.5	1 593.5	1 707.0	1698.3	1 685.2	1 717.2	802.4	824.9	839.3	195.6	206.0	205.7	-53.5	-94.9	-9.1
Blé	515.0	508.2	542.0	537.6	534.3	545.2	355.6	361.1	369.2	104.5	96.7	96.0	-22.1	-27.9	-3.4
Riz (usiné)	312.4	328.5	337.9	322.1	326.6	333.0	287.1	292.0	298.0	10.5	13.3	12.7	-10.0	1.4	4.7
Riz (paddy)	467.1	491.4	505.5	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--
Céréales secondaires	819.0	756.8	827.0	838.5	824.3	839.1	159.8	171.7	172.2	80.6	96.0	97.0	-21.4	-68.5	-10.2
Racines et tubercules 2/	146.5	143.9	148.6	146.3	143.8	148.4	77.5	76.2	78.7	8.9	10.8	11.6	--	--	--
Légumineuses	54.1	56.0	57.5	53.5	56.2	57.5	32.4	31.2	33.0	5.1	5.7	5.7	--	--	--
GROUPES DE PAYS	(Total aliments de base)									Exportations nettes (Importations nettes) Céréales uniquement					
Pays développés	935.7	836.3	950.6	893.2	851.9	871.4	191.7	195.2	194.1	90.8	87.7	95.9	-42.3	-95.3	-14.4
Exportateurs	619.4	542.9	637.6	511.5	479.4	488.4	101.8	105.5	105.0	157.0	162.8	164.5	-43.3	-92.8	-15.3
Importateurs	316.2	293.4	313.0	381.7	372.5	383.0	89.9	89.7	89.1	(66.2)	(75.1)	(68.6)	1.0	-2.6	0.9
Pays en développement	911.3	957.2	962.5	1 004.9	1 033.3	1 051.7	720.7	737.1	756.9	(89.1)	(84.5)	(96.4)	-11.2	0.4	4.6
Exportateurs	90.2	96.1	95.1	70.7	70.5	73.4	49.5	50.1	53.4	15.5	16.8	14.8	-2.0	1.2	0.4
A bas revenu 3/	55.2	61.9	64.9	45.8	46.6	51.6	38.8	39.2	42.2	6.5	6.6	6.5	-3.0	1.1	0.5
Autres 4/	35.0	34.2	30.2	24.9	23.9	21.8	10.6	10.8	11.1	9.0	10.1	8.4	1.0	0.1	-0.1
Importateurs	821.1	861.1	867.4	934.2	962.8	978.3	671.2	687.0	703.5	(104.6)	(101.2)	(111.3)	-9.2	-0.8	4.3
A bas revenu 3/	661.5	700.5	716.9	719.0	744.5	757.0	559.5	573.7	586.3	(46.5)	(46.2)	(45.3)	-11.8	1.9	7.4
Autres 4/	159.6	160.6	150.5	215.2	218.3	221.3	111.7	113.3	117.2	(58.1)	(55.0)	(66.0)	2.6	-2.7	-3.1

1/ Céréales, légumineuses, racines et tubercules en équivalent grains.

2/ En équivalent grains.

3/ Pays qui ont un revenu par habitant inférieur au seuil retenu par la Banque mondiale pour déterminer quels pays ont droit à l'aide de l'IDA (940 dollars en 1987).

4/ Pays en développement autres que ceux à faible revenu.

TABLEAU 2 – STOCKS CEREALIERS DE REPORT

	Campagnes agricoles se terminant en:						
	Moyenne 1973-75	Moyenne 1983-85	1986	1987	1988	1989	Prévisions 1990
	(..... millions de tonnes .....)						
TOTAL CEREALES	178.5	321.2	424.8	454.2	400.7	305.8	296.7
Blé	76.0	136.6	162.0	170.0	147.9	120.0	116.6
Riz	27.9	49.4	56.5	52.1	42.1	43.5	48.2
Céréales secondaires	74.6	135.2	206.3	232.1	210.7	142.2	132.0
PAYS DEVELOPPES EXPORTATEURS	76.5	163.4	248.0	267.6	224.3	131.5	116.9
dont:							
Australie	1.9	6.5	6.0	4.1	3.1	2.7	2.9
Canada	15.3	14.6	14.4	18.5	13.5	9.7	10.7
CEE	17.3	23.1	36.1	31.7	29.7	26.2	23.4
Etats-Unis	35.7	110.2	181.2	203.8	169.4	86.0	71.3
PAYS EN DEVELOPPEMENT EXPORTATEURS	5.6	8.4	12.1	10.7	8.8	10.0	10.3
dont:							
Argentine	1.1	1.5	0.7	0.7	1.3	1.1	0.8
Thaïlande	1.9	0.9	1.7	1.3	0.8	0.9	1.5
PAYS DEVELOPPES	115.2	197.2	288.7	319.3	277.0	181.6	167.0
PAYS EN DEVELOPPEMENT	63.6	123.9	132.1	134.9	123.7	124.1	129.7
dont:							
PAYS A DEFICIT VIVRIER	57.7	115.5	126.1	124.2	115.0	114.1	118.4
à faible revenu 1/	48.4	91.2	98.5	93.8	82.0	83.8	91.3
dont:							
Chine	31.4	57.0	51.5	45.8	46.8	42.1	41.0
Inde	9.0	20.5	27.2	25.6	17.3	21.4	30.4
Indonésie	1.6	2.5	3.2	2.9	2.6	3.0	3.8
Philippines	1.1	1.4	1.5	1.9	1.8	1.8	1.7
Autres	9.3	24.3	27.6	30.4	33.0	30.3	27.1
dont:							
Brésil	1.0	2.1	3.0	4.6	8.0	7.2	6.8
Corée, Rép. de	0.6	2.4	2.0	1.9	1.8	2.2	2.3
Mexique	1.0	2.3	4.0	3.3	2.7	1.6	1.3
TOTAL STOCKS DETENUS PAR LES PAYS DEVELOPPES EXPORTATEURS	(..... pourcentage .....)						
- En pourcentage des stocks mondiaux	42.9	50.9	58.3	58.9	56.0	43.0	39.4
- En pourcentage de la consommation intérieure et des exportations	15.2	26.9	41.9	42.4	34.7	21.3	18.3
Blé	21.9	34.2	45.0	41.8	28.7	19.9	17.0
Riz (usiné)	9.1	32.2	38.1	23.2	16.7	14.3	15.9
Céréales secondaires	12.3	23.0	40.5	43.1	38.3	22.1	19.0
STOCKS MONDIAUX EN POURCENTAGE DE LA CONSOMMATION APPARENTE	14 7	20.3	25.1	27.2	23.6	18.1	17.2

1/ Pays à déficit vivrier qui ont un revenu par habitant inférieur au seuil retenu par la Banque mondiale pour déterminer quels pays ont droit à l'aide de l'IDA (940 dollars E.-U. en 1987).

2/ Pays en développement à déficit vivrier autres que les pays à faible revenu.

NOTE: Les chiffres globaux des stocks sont la somme des stocks de report de tous les pays à la fin des campagnes respectives et ne représentent donc pas les stocks mondiaux existant effectivement à une date donnée.

TABLEAU 3 – IMPORTATIONS CEREALIERES DES PAYS EN DEVELOPPEMENT ET FLUX D'AIDE ALIMENTAIRE (base juillet/juin)

	Importations céréalières				Dont aide alimentaire				Part de l'aide alimentaire dans les importations			
	1986/87	1987/88	1988/89 (chiffres provi-soires)	1989/90 (prévi-sions)	1986/87	1987/88	1988/89 (chiffres provi-soires)	1989/90 (prévi-sions)	1986/87	1987/88	1988/89 (chiffres provi-soires)	1989/90 (prévi-sions)
	(. . . millions de tonnes . . .)				(. . . milliers de tonnes . . .)				(. . . . . pourcentage . . . . .)			
TOTAL PAYS EN DEVELOPPEMENT	107.1	115.6	118.4	122.7	12 598	13 486	9 769	9 700	11.8	11.7	8.3	7.9
PAYS A DEFICIT VIVRIER	105.5	113.4	114.7	118.4	11 875	12 493	8 950	9 000	11.3	11.0	7.8	7.6
PAYS A FAIBLE REVENU 1/	45.8	52.7	55.3	52.0	10 629	10 710	7 425	7 500	23.1	20.3	13.4	14.4
Afrique	20.2	19.0	17.8	17.6	5 849	5 583	4 086	4 000	28.7	29.5	23.0	22.7
Extrême-Orient	22.0	30.2	34.2	30.2	3 507	3 230	2 310	2 500	15.9	10.6	6.7	8.3
Amérique latine	2.0	1.8	1.7	1.8	1 074	1 452	945	900	55.0	80.7	55.0	50.0
Proche-Orient	1.4	1.4	1.4	1.5	197	445	84	100	14.2	31.0	5.8	6.7
Océanie	0.2	0.3	0.2	0.2	2	--	--	--	1.0	--	--	--
AUTRES 2/	59.7	60.7	59.4	66.8	1 246	1 783	1 525	1 500	2.0	2.9	2.6	2.2
Afrique	7.1	8.5	9.2	9.1	423	453	351	350	5.6	5.3	3.8	3.8
Extrême-Orient	12.2	13.5	14.0	14.0	--	--	10	...	--	--	0.1	...
Amérique latine	17.0	16.5	16.4	18.1	710	1 031	1 043	1 000	4.1	6.2	6.1	5.5
Proche-Orient	23.3	22.1	19.7	25.1	112	300	116	150	0.4	1.4	0.6	0.6
Océanie	0.1	0.1	0.1	0.1	1	--	5	...	1.0	--	5.0	...

1/ Pays à déficit vivrier qui ont un revenu par habitant inférieur au seuil retenu par la Banque mondiale pour déterminer quels pays ont droit à l'assistance de l'IDA (940 dollars en 1987) et qui, conformément aux recommandations et critères adoptés par le CPA, doivent bénéficier en priorité de l'aide alimentaire.

2/ Pays en développement à déficit vivrier autres que les pays à faible revenu.

GRAPHIQUE 1

EXPORTATIONS AGRICOLES DES PAYS EN DEVELOPPEMENT 1961-88
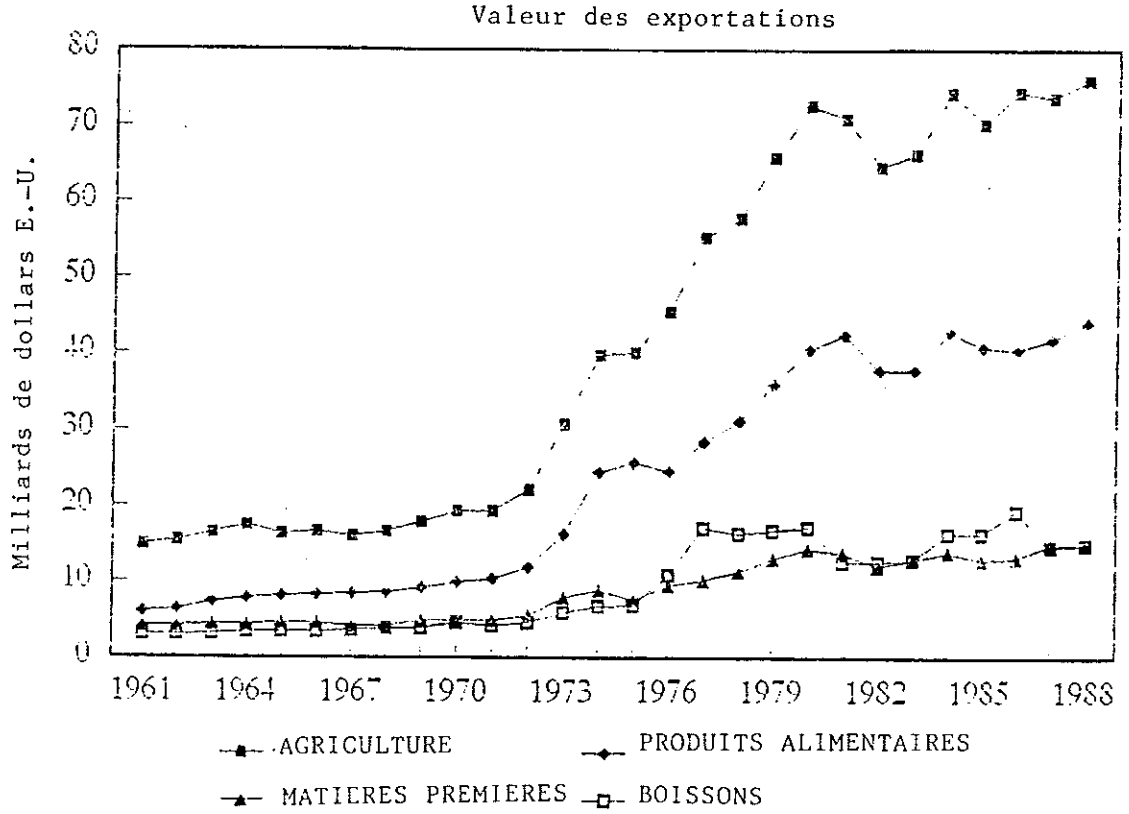
Valeur des exportations